



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### alphabétisation

Question écrite n° 59427

#### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur le développement du bénévolat en direction des structures d'alphabétisation. En effet, si de très nombreuses structures publiques ou associatives enseignent les bases du français aux étrangers, de multiples ateliers de socialisation par le langage manquent encore de bénévoles qui ont tendance à ne pas se renouveler en suffisamment grand nombre. L'action des structures existantes est particulièrement méritante et doit se pérenniser pour faciliter l'intégration. Sans réclamer ni notoriété, ni reconnaissance, il pourrait tout de même s'avérer utile et intéressant de valoriser l'action de ses bénévoles par la création d'une marque nationale spécifique de remerciements qui leur serait décernée par le préfet de leur département. Une appellation qui pourrait être intitulée « militant du français et de l'intégration » serait ainsi créée et un document officiel et matériel leur serait également attribué. Cette suggestion serait de plus appréciée par de nombreux maires qui ne savent pas comment gratifier ces personnes qui ont d'ailleurs parfois plusieurs engagements. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette proposition.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59427

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Politique de la ville

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 septembre 2009, page 9179

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)